





L'IREESDA-HA a pour vocation d'offrir aux enfants, adolescents et jeunes adultes, les meilleures chances d'apprentissage, d'insertion professionnelle, d'insertion sociale et culturelle en milieu ordinaire ou en milieu protégé dans le cadre d'un projet éducatif individuel et personnalisé.

Avantages:

Cadre de travail au pied des montagnes, dans un contexte verdoyant.

Accord télétravail et droit à la déconnexion.

Possibilités de formations annuelles.

Projets stimulants.

Avantages CSE: chèques vacances, Cadhoc, site Premium.

Candidature sur: recrutements@assoclaprovidence.com



2 AMP/AFS H/F

Missions:

L'IREESDA de la Providence est une structure engagée dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap et de leur famille. Notre **pôle répit** a pour objectif de soutenir les familles en leur offrant des moments de répit tout en garantissant un accompagnement de qualité pour les enfants et adolescents.

Le dispositif est ouvert durant les weekends, les jours fériés et les vacances scolaires, offrant ainsi une flexibilité maximale pour concilier vie professionnelle et besoins de répit.

En tant que AES/AMP au sein de notre équipe, vous aurez pour missions de :

- Accompagner les enfants et adolescents en situation de handicap dans les activités de loisirs et d'éducation,
- Mettre en place des projets éducatifs adaptés aux besoins des bénéficiaires.
- Assurer un environnement sécurisant et bienveillant pour les enfants durant les temps de répit,
- Collaborer avec les familles pour mieux comprendre les besoins spécifiques de chaque enfant,
- Participer à l'élaboration et à l'évaluation des outils et méthodes pédagogiques.

Profil recherché:

DAES exigé.

Une expérience significative dans l'accompagnement d'enfants en situation de handicap est souhaitable.

Excellentes compétences relationnelles, patience et capacité à travailler en équipe.

Créativité et dynamisme pour proposer des activités variées et adaptées.

Respect de la confidentialité et des valeurs de notre association.

Type de contrat : CDI

Prise de poste : Dès que possible

Temps de travail : temps partiel 0.9 ETP (31h30 heures

semaines) annualisation du temps de travail

Horaires de travail : du lundi au vendredi

Lieu: Saint Laurent en Royans **Convention Collective: CCN66**